

Activité : Intervenir en qualité d'équipier secouriste au VSAV

Durée : 40 heures - 5 jours

Effectif : 12

Centre de Formation : CIP / CI

Objectif du stage:

SAVOIR :

➤ Evoluer dans le cadre juridique applicable a son action de secours et dans le respect des procédures autorité d'emploi

SAVOIR-FAIRE :

- Prendre en charge une personne :
- présentant une affection spécifique ou aggravation de maladie,
 - victime d'une atteinte circonstancielle,
 - présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel.
- Assurer au sein d'une équipe :
- l'immobilisation totale ou partielle d'une personne victime d'un traumatisme du squelette, le relevage et brancardage d'une victime en vue de son transport.
 - Coordonner les actions de secours conduites au sein d'une équipe
 - Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes, des dangers environnant.
 - Réaliser un bilan complet et assurer sa transmission aux services appropriés.

SAVOIR-ÊTRE :

➤ Adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime

Thèmes abordés :

- L'équipier secouriste
- Les brancardages et le transport
- L'hygiène et l'asepsie
- Les situations avec multiples victimes
- Les bilans
- Les atteintes particulières
- Les affections spécifiques
- Les troubles du comportement
- Les pansements et les bandages
- Les immobilisations
- Les relevages

TENUE : SPF1 + PRISE DE NOTES

HORAIRES : 08h00/12h00 et 13h30/17h30

Conditions d'accès :

- ISPV
- Être déclaré apte opérationnel

VALIDATION : CERTIFICATIVE